ANNEXE 26

Wallonie

Administration communale de Walhain N/Réf. : URB - **2021/PB/60**

URBANISME - AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir que le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de **permis d'urbanisme** .

Le demandeur est l' Administration communale de Walhain demeurant Place Communale(WSP) 1 à 1457 Walhain.
Le terrain concerné est situé L'Aulnaie à 1457 Walhain , et cadastré 01 G 315A.
Le projet est de type : « **Construction d'un hangar et organisation du site pour le service travaux** », et présente les caractéristiques d'enquête suivantes : Art. D.IV.6 et D.IV.40 - les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional – Non conforme au prescrit de la zone agricole.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article (D.IV.40) du Code du Développement Territorial.

L'enquête publique est ouverte le 10/01/2022 et clôturée le 24/01/2022. L'avis d'enquête est affiché au plus tard 5 jours avant le début de l'enquête, à savoir le 4 janvier 2022.

Le dossier peut être consulté, **uniquement sur rdv pris préalable**, durant la période d'enquête, sauf les mardis, aux jours ouvrables en matinée, à l'adresse suivante : Administration communale de Walhain, Service Urbanisme, Champs du Favia 8 (1er étage) à 1457 Walhain-Saint-Paul.
Une permanence se tiendra le 21/01/2022, de 18:00 à 20:00. Pour les consultations lors de cette permanence en soirée, un rendez-vous DOIT être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de l'agent traitant urbanisme@walhain.be, sinon la permanence spécifique est annulée.
Certaines pièces principales du dossier sont consultatbles en ligne sur https://www.walhain.be/ma-commune/administration-communale/urbanisme/dispositions-officielles

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **10/01/2022** au **24/01/2022** au collège communal.

ATTENTION la Commune est fermée les 24 et 31 décembre 2021 ainsi que le lundi 3 janvier 2022.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :
- de préférence, par courrier électronique à l'adresse suivante : **urbanisme@walhain.be**
- par courrier (ordinaire) à l'adresse suivante : **Place Communale, 1 à 1457 Walhain** ;
- remises à l'agent traitant au service urbanisme Champs du Favia 8 ou au Secrétariat général Place communale 1 à Walhain.

Le courrier ou le courrier électronique portera la mention **2021/PB/60** ainsi que les coordonnées (lisibles) nom et adresse (postale même en cas d'envoi par courriel) de l'expéditeur.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant l'enquête sur rendez-vous ou lors de la séance de clôture de l'enquête. Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de l'agent traitant.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 24 janvier 2022 à 11:00 au service urbanisme Champs du Favia 8 (1er étage) à 1457 Walhain. Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme ou la personne chargé(e) de donner des explications sur le projet est Agnès DECELLE dont le bureau se trouve au service urbanisme.

Par Ordonnance :
La Directrice générale ff., Le Bourgmestre,

Biyela MATONDO Xavier DUBOIS